

Question.—The wharf at about 400 yards from the mill more or less as you say, is the lower wharf, is it not, at which you and the Plaintiff were shipping flour in October last?

Answer.—Yes.

Question.—Were you present at the making of the plan produced by the Plaintiff?

Answer.—No.

Question.—Are you quite sure that it is a correct representation of the premises when you had possession of the mill or the Plaintiff's side of the river?

Answer.—It is as near as possible except that the garden immediately below the stone store encroached a little further into the river, than is marked on the plan; some part of the ground together with some plum trees, having been carried away by the freshets.

Question.—You say you were there this morning: were the premises generally covered with snow?

Answer.—The wharf is clear, but the rest is covered with snow, with the exception of the river which is perfectly clear.

Re-examined.

The wharf from which I shipped the flour last fall as stated in my cross-examination, is situated from 250 to 300 yards below the lower end of the new wharf, built by the Defendant. It is the most convenient, because the bateaux went directly out to sea.

The foregoing deposition having been duly read to the witness, he declares the same to contain the truth, persists therein, and hath signed.

EDWARD HENDERSON.

Sworn and examined before us at Quebec, }
this 13th April, 1853.
BURROUGHS & Fiset,
Pro. S. C. }

BENJAMIN BLAIS, de Quebec, Navigateur, âgé de 41 ans.

Avant, 14 1851. — Je De n'en le rest in errier et est propriétaire des moulins à farine situés à Beauport. Il en a été le propriétaire et en possession depuis 15 ans plus ou moins. Les mouvements (machinery) du dit moulin sont tournés (worked) par les eaux de la rivière Beauport. A ma connaissance le dit moulin a été tourné et fait marcher par la rivière depuis 22 ou 23 ans. La dite rivière Beauport est navigable jusqu'au pont du chemin du roi. J'ai moi-même depuis 22 ou 23 ans navigué la dite rivière avec des bateaux chargés qui tiraient, (draw) 6 pieds d'eau, charroyant de la pierre pour la vendre en ville et aussi du grain pour le moulin du Demandeur. J'ai navigué la dite rivière partout en haut et en bas à différents temps pendant 22 ou 23 ans jusqu'à l'année 1851. J'ai aussi navigué la dite rivière l'été et l'automne dernier mais pas si haut que les autres années. C'était pendant que la mer est haute que la dite rivière est navigable comme je viens de dire, 4 ou 5 années passées j'ai été engagé par quelqu'un dont je ne me rappelle pas le nom, pour emmener deux bateaux chargés de 1500 et 1200 minots de grain au moulin du Demandeur. A cette occasion on a monté jusqu'au hangard de bois qui se trouve un peu plus bas que le moulin. On pourrait aussi bien avoir monté jusqu'au moulin, il y avait assez d'eau dans la grande mer. J'ai été au moulin du Demandeur l'automne dernier et ce printemps, et j'ai observé qu'il y avait des quais qui paraissent être nouvellement faits dans la rivière Beauport. C'était dans le haut de la rivière. Le quai commence au pont et descend sur la côte nord-est de la rivière à une distance d'environ 200 pieds du chemin. Une partie du dit quai se trouve près du hangard de pierre du Demandeur. La partie du quai en haut à venir jusqu'au conde est assez bien bâtie, mais ce conde est bâti dans le milieu de la rivière et même plus. Ce quai a été bâti dans le cours de l'été passé. L'effet de la batisse de ce quai est de renvoyer l'eau et de manger la terre de l'autre côté, qui sont en la possession du Demandeur, et ça bouche l'entrée des bateaux et des bâtiments. C'est nuisible, étant dans le milieu de la rivière. Dans les grandes mers on peut à présent monter un bateau jusqu'au moulin, c'est-à-dire un bateau de 15 à 18 pieds de largeur, mais pas si facilement qu'avant que le dit quai fut bâti. Le cours des eaux de la dite rivière Beauport est changé maintenant par le quai. Il y a certainement une partie du dit quai bâti dans le chenal de la rivière. Auparavant que le quai était bâti, le plus fort des eaux couraient vers le nord-est vers la propriété du Défendeur, on se trouve un vieux quai au point marqué B sur le plan filé en cette cause, et elle commençait à courir en cette direction à la place marquée entre les deux C. Dans les grandes mers auparavant que le dernier quai était bâti, il y avait 6 ou 7 pieds d'eau au point B et tout du long du vieux quai jusqu'au fleuve. Avant que le dernier quai était bâti, la rivière Beauport avait une largeur d'une centaine de pieds. A présent il n'y en a qu'environ 17 pieds. Il faut dire que depuis ce printemps la rivière est élargie un peu, parceque l'eau mange les terre du côté du